

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL NATATION 35 LE 18 NOVEMBRE 2018 A RENNES

Présents : Claude Delafosse (président), Jean-Yves Abrgrall (secrétaire), Daniel Guérin, Marc Tétard, Christine Lepourcelet Talvard (médecin fédéral), Delphine Goltais (secrétaire adjointe), Michel Morvan et Gwen Rubeillon.

Excusés : Benoît Bideau, Yannig Goltais, Jean Smith (président du CDOS), et Yvon Leziart (adjoint chargé des sports de la ville de Rennes)

Invités : Serge Brunet (président de la ligue Bretagne), José Cario (ancien trésorier et secrétaire du comité), Claude Brossard (commissaire aux comptes).

Documents : feuille des émargements, pouvoirs, rapports d'activités.

Annexes : Documents financiers, rapports d'activités des différents représentants, et document récompenses

Début de séance à 10h22

Notre président, Claude Delafosse, ouvre la séance en remerciant très sincèrement toutes les personnes présentes, ainsi que M. Brunet Serge président de la ligue de Bretagne
Mais, il convient aussi d'excuser monsieur le président du CDOS, M. Jean Smith et monsieur l'adjoint chargé des sports de la ville de Rennes, M. Yvon Leziart.

Conformément à l'ordre du jour les travaux de ce jour commenceront par l'assemblée générale extraordinaire et se poursuivra par l'assemblée générale électorale.

Nous allons faire l'appel nominal des clubs et le contrôle des pouvoirs distinctement des 2 assemblées car le nombre des voix seront différents.

PJ feuille des émargements AG extraordinaire. 58 voix présentes sur 73, quorum atteint.
Excusés les clubs de Combourn, Dinard et Cesson.

Le quorum étant atteint, nous pouvons commencer l'AG extraordinaire pour le vote des nouveaux statuts.

PJ les statuts.

Le dossier ayant été envoyé à tous les clubs, nous rappelons que le comité était déjà en quasi conformité, le gros changement étant le nombre de voix, c'est à dire que désormais, une licence = une voix. Le président propose de voter les nouveaux statuts, à bulletin secret ou à main levée. Le choix étant un vote à main levée, les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité. Claude clôture donc l'assemblée générale extraordinaire, afin de passer à notre assemblée générale électorale avec un nouvel appel des clubs.

PJ feuille émargement AG électorale. 2460 voix présentes sur 2995, quorum atteint. Le quorum étant atteint, nous pouvons commencer l'assemblée générale électorale.

Géraldine Gilbert, interroge sur le nouveau club « natation Bretagne. Jean-Yves l'informe que c'est un nouveau club, qui dépend de la ligue, avec à sa tête Daniel Guérin, Jean-Yves Abgrall et Jean-Marc Tourteau, essentiellement pour les nageurs eau libre non licenciés dans un club. De cette façon, un nageur avec cette licence pourra participer à toutes les compétitions eau libre, sauf les championnats de France. La licence allant de date à date, contrairement à celle de la natation qui est en saison. Ce système existe déjà dans d'autres ligues. Serge Brunet intervient en informant que ce type d'association est voué à disparaître, en cause des difficultés informatiques pour la mise en place de la réforme des nouvelles licences, association donc provisoire.

Sandra Pézard, remonte les difficultés des clubs, de trouver les bonnes licences.

Serge répond que ce point sera abordé lors de l'assemblée générale régionale, le 24 novembre 2018 à Langueux.

Claude Delafosse reprend la parole et commence son rapport moral.

En tant que président par intérim ou plutôt personne en charge de la gouvernance du comité de natation 35, il m'appartient de vous présenter le rapport moral de l'année sportive écoulée et ce, bien que le qualificatif de moral qui caractérise cet exercice de style obligé ne soit guère approprié.

Notre comité de natation 35 a été pris de façon soudaine et inattendue dans une zone de turbulences au début de l'année. Il a fallu afin de rétablir la situation très périlleuse faire face de façon rapide à cette épreuve très délicate. Nommé vice président du comité, j'ai du avec le trésorier et un membre du comité régional prendre les mesures drastiques qui s'imposaient.

Notre objectif premier a été de tout faire pour que tous les membres du comité 35 ne soient pas impactés par ce regrettable incident au cours de la saison sportive (en un mot que les compétitions, les stages, les actions sportives se déroulent normalement).

L'ensemble des membres du comité 35 natation nous a fait confiance et à la mi-août après bien des péripéties l'affaire était close dans le respect des personnes concernées.

Le dossier est sur cette table pour ceux qui souhaiteraient le consulter. Encore un grand merci à M. Claude Brossard pour toute l'aide qu'il nous a apportée.

Avant de juger, il faut comprendre et quand on a compris, on n'a plus envie de juger. (A.Malraux)

Nous allons passer au rapport des activités.

Maintenant passons aux choses sérieuses, avec la situation sportive générale de cette année. Un mot de synthèse générale très bref va vous être fait, car les rapports seront présentés par les divers responsables.

Le nombre des licences a dépassé les 3000. Plus exactement, nous avons 3053 au 14/09/2018 pour 13 clubs. Actuellement le nombre de licenciés est de 1930. Forcé de reconnaître que les prises de licences se font lentement mais le phénomène licences devrait s'accélérer.

Bilan sportif saison 2017/2018 :

Pour la natation course, je remercie Quentin d'avoir envoyé son rapport de Montpellier.

Les interclubs avenir, 3 clubs breilliens dans le top 100

Programme jeunes, 2 nageurs en finale nationale, Evy Bideau et Malo Lopez.
Programme juniors et TC, Chpt de France 25m, et Rennes, félicitation à Coralie Savart.

Bilan eau libre :

Secteur sportif qui a le vent en poupe sous l'impulsion de Jean-Yves qui va vous faire le compte rendu élogieux des résultats. Chpt de Bretagne indoor, le record de l'heure, la coupe de France sur 4 sites bretons différents dont 3 en Ille-et-Vilaine (St M'Hervé, Redon et Feins).
847 engagements sur les 3 sites ce qui correspond à une augmentation d'environ 30%.

Bilan maîtres :

En grand progrès, rien ne les arrête. Bon classement sur le plan national, 3 clubs départementaux proposent des meetings pour les maîtres. Bonne participation. Merci aux nageurs maîtres pour leurs participations comme bénévoles ou officiels.

Bilan plongeon et artistique :

En ce qui concerne le bilan plongeon et natation artistique, nous n'avons malheureusement pas de retour. Il sera effectué à l'AG de la région.

Les actions et finances seront présentées par notre ancien trésorier José Cario.

Bilan water polo :

Situation difficile pour les deux clubs (CN Fougères et CPB rennes) de bonnes performances cependant. Ensemble fragile.

En conclusion, l'année bien que difficile pour le comité a été satisfaisante sur le plan sportif. Encore un grand merci à tous, aux villes, communautés de communes, métropoles, partenaires publics et privés. Le comité 35 a du potentiel en lieux sportifs et personnels mais il faut impérativement améliorer la partie fonctionnement.

Rapport des différents représentants, lu à haute voix, et transmis en pièces jointes.

Intervention de notre ancien trésorier José Cario pour la saison 2017/2018 :

José remercie Claude Brossard, pour toute l'aide qui lui a apporté.

La trésorerie est saine, les actions ont pu être effectuées.

Je rappelle qu'à ce jour je ne suis plus trésorier du comité, mais secrétaire salarié du comité.

Notre comité 35 est fort.

Michel Morvan tient à remercier José pour son investissement au sein du comité.

Le relais sera fait avec un nouveau trésorier.

José tient aussi à nous informer que 3500€ de CNDS, ne sont plus versés. Serge Brunet répond, qu'à ce jour, la distribution de cette subvention a changée, chaque comité sera aidé en fonction de ses besoins propres. Le comité pourra toujours compter sur l'aide de la ligue. Il faudra que le comité travaille sur des projets de développements avec des actions en cohérence avec le projet de la ligue. L'objectif étant d'aller vers une contractualisation. C'est l'équipe départementale qui devra travailler sur ses projets. Formation des jeunes, accès au haut niveau, mutualiser nos efforts et notre travail.

Un nouveau fonctionnement, un nouvel état d'esprit. Il faut que les départements soient stables, qu'ils aillent de l'avant pour l'intérêt commun.

Jean-Yves demande, si pas de question, nous allons voter le Bilan moral et le bilan d'activité.
Le choix étant le vote à main levée, les bilans votés à l'unanimité.

Nous présentons la trésorerie et le prévisionnel sur projecteur.

PJ documents financiers

José informe que le comité 35 n'a pas souhaité augmenter ses tarifs d'engagements, que nous avons même diminué le tarif engagement des avenirs à 2€. La rémunération des entraîneurs qui encadrent les différentes actions départementales a aussi été votée. Pour cela, le comité fera appel à un groupement d'employeurs tel que « profession sport ».

José demande si il y a des questions sur la trésorerie ?

Laurence Roux demande pourquoi nous sommes passés de 0 à 3000€ de récompenses ?

José informe que beaucoup de lignes comptables étaient mal imputées au préalable, et que pour une meilleure compréhension comptable, il a regroupé plusieurs choses. Cela n'a pas été facile de tout remettre en place.

Jean-Yves rappelle que le comité 35 a décidé d'allouer la somme de 1500€ au CLE 35, sous réserve du retour d'un rapport d'activité.

Serge rappelle qu'il faut des structures opérationnelles pour développer le haut niveau.

José rappelle que le meeting Nat 35 est en danger par rapport à la date, et que cela implique un manque à gagner important pour le comité. Nous comptons sur le retour de Benoît Bideau, qui doit demander la date du 9 ou 10 mars à Bréquigny.

Jean-Yves demande si l'assemblée souhaite voter la trésorerie à bulletin secret.

L'assemblée décide un vote à main levée, le bilan financier adopté à l'unanimité.

La parole est donnée à Claude Brossard, vérificateur au compte, qui nous informe que l'année a été très difficile, avec des anomalies dans la comptabilité. Les comptes reflétaient la réalité, mais la trésorerie avait été manipulée. Il est très important de dire que Daniel et José ont fait un travail formidable, dans la discrétion. Les comptes ont été remis en place, bien qu'il manquait quelques éléments. Un très gros travail a été fait. Les comptes sont sains.

Claude Delafosse redonne la parole à Delphine pour le Bilan ERFAN, ajouté aux pièces jointes.

Intervention de Christine Lepourcelet Talvard, médecin fédéral.

Christine rappelle l'importance et la nécessité des dossiers de déplacement, tant pour les sportifs que l'encadrement (officiels, entraîneurs, accompagnateurs ...).

Comprenant pour l'encadrement :

- La fiche médicale de liaison remise sous pli cacheté, avec photocopie de la carte vitale
- Une copie de la licence
- Une copie de la demande de licence

Comprenant pour les sportifs :

- l'autorisation parentale d'intervention chirurgicale pour les mineurs
- ne plus demander de fiche de prélèvement sanguin
- chaque année, ces dossiers sont rendus à leur propriétaire

Rappel :

- que sur la feuille de demande de licence, les parents doivent cocher ou pas l'autorisation de prélèvement sanguin pour mineur. C'est leur choix d'accepter ou de refuser.
- Cet exemplaire original doit être conservé resto verso par les parents.

En ce qui concerne le certificat médical de non contre indication valable 3 ans, bien noter la date du certificat initial, le garder ainsi que les questionnaires santé intermédiaires.

Conseils donnés à tous de stocker dans son téléphone portable, sa carte d'identité et sa carte vitale. Et si besoin toute ordonnance de prescription médicale (cela sera très utile en cas de problème, ou de contrôle anti-dopage).

Une information de prévention concernant la leptospirose et l'hépatite A pour les pratiquants d'eau libre qui sera à diffuser aux licenciés.

Pour tout renseignement complémentaire, ne pas hésiter à contacter Christine au 0684388385.

Claude reprend la parole et souhaite passer à l'élection des nouveaux membres, qui se sont proposés pour le collège féminin. 3 candidatures, Coralie Baguelin Simon, Géraldine Gilbert et Laurence Roux ; elles se présentent brièvement avant le vote.

La décision est prise de voter les 3 personnes en même temps et à main levée.

Les nouveaux membres sont adoptés à l'unanimité.

Claude rappelle que nous devons désormais nous isoler pour élire notre nouveau président.

Claude Delafosse est réélu à l'unanimité au poste de président du comité natation 35.

De retour, nous annonçons à l'assemblée que le comité directeur a décidé que Claude soit président pour la fin de l'olympiade et soumettons donc à l'assemblée par un vote à main levée. Claude Delafosse, président du comité natation 35, est donc adopté à l'unanimité.

Claude informe que le reste du bureau sera voté lors d'une prochaine réunion du comité directeur.

Intervention des invités

Serge Brunet, président de la Ligue de Bretagne, remercie toutes les personnes présentes. Il est très important que le comité 35 est retrouvé une stabilité et que tout continue, pour les nageurs, dirigeants et bénévoles. Serge rappelle qu'il est important d'être présent à l'assemblée générale régionale à Languieux le 24 novembre.

Récompenses

Les récompenses ont été remises aux nageurs qui ont performé au cours de la saison écoulée et aux dirigeants méritants

Fin de séance à 13H30

le secrétaire général

JY ABGRALL

